



La réforme agraire sous toit dans les grandes lignes

Immense a été le soulagement en ce jour d'hiver ensoleillé. Il y a encore un mois, la Commission des Etats chargée de l'examen préalable faisait contre toute attente un retour en arrière sur certaines clés de voûte de cette réforme. Mais le Conseil des Etats a pris fait et cause pour la réforme du Conseil fédéral au plénum en ce 12 décembre. Il est même revenu sur quelques manoeuvres de détournement du Conseil national. Ainsi les étapes de la réforme, dans ses grandes lignes, sont sous toit pour les quatre prochaines années.

Les évolutions importantes de la politique agricole se trouvaient hier sur la corde raide au Conseil des Etats avec de nombreux amendements de la Commission chargée de l'examen préalable et d'autres propositions individuelles déposées. Le soulagement en a été d'autant plus grand quand la Chambre des cantons a finalement soutenu le cours de la réforme sur presque tous les points décisifs.

Les contributions pour animaux sont donc définitivement enterrées avec une décision cependant serrée au final de 21 voix contre 17. La deuxième „pièce de résistance“, le nouvel instrument que représente les contributions à la qualité du paysage, contre laquelle l'Union suisse des paysans avait mobilisé toutes ses forces, est aussi passée à une majorité écrasante. La proposition individuelle du thurgovien Eberle, Conseiller aux Etats agronome de l'UDC, qui revendiquait une conversion en contributions forfaitaires pour le paysage cultivé, n'a rallié que 9 Conseillers aux Etats à sa cause – aucun autre amendement n'a reçu aussi peu de soutien dans tout le débat. Les contributions selon la part des prairies de fauche en forte pente („SAM-Beitrag“ Steillandanteil Mähnutzung), le „bébé“ de Vision Agriculture, qui aide les exploitations aux conditions d'exploitation particulièrement difficiles par un soutien essentiel et bien meilleur, ont de nouveau été approuvées sans discussion, dans une version même légèrement optimisée au Conseil des Etats.

Dans l'ensemble, les régions de montagne, la biodiversité et d'autres prestations de l'agriculture en faveur de l'environnement seront maintenant nettement mieux soutenues. Dans le même temps, le revenu agricole devrait s'améliorer d'après les différentes évaluations, grâce à une valeur ajoutée réhaussée et des coûts de production plus réduits, et cela avant tout dans les régions de montagne.

À aucun moment, ni au Conseil des Etats, ni au Conseil national, la non-entrée en matière ou le retrait du modèle n'a été d'actualité. La grande crainte de voir la réforme ainsi totalement bloquée, était avec le recul infondée. Vision Agriculture a sans cesse critiqué cette crainte, car l'Union suisse des paysans pouvait obtenir de nombreux infléchissements avec la menace d'un rejet du modèle du Conseil fédéral comme moyen de pression.

C'est pourquoi le succès d'hier ne doit pas cacher qu'encore environ la moitié de l'argent ne sera toujours pas axé sur des prestations ciblées à partir de 2014, mais sera distribué de manière forfaitaire sous le couvert de „sécurité à l'approvisionnement“, dans le sens de sécurité du revenu. Il subsiste donc des incitations perverses qui diminuent à moyen terme la rentabilité, la durabilité et la valeur ajoutée de l'agriculture.

Mais pour Vision Agriculture, comme pour de nombreuses autres organisations qui ont étroitement collaboré et se sont grandement impliquées dans ce changement de système, c'est cette nouvelle conception de paiements directs qui est déterminante. À la place de „paiements directs généraux“ mal définis, chaque paiement va désormais être assigné à un objectif spécifique. À l'avenir, il sera plus facile de thématiser et de corriger le tir si des objectifs ne sont pas atteints, s'il ne reste plus de lacunes dans un domaine particulier, ou que cela ne contribue pas à atteindre un but. Pour répondre à la proposition individuelle de Verena Diener, VL, le Conseiller fédéral Schneider-Amman a aussi assuré que l'impact de la réforme devra être précisément analysé et mesuré avec des objectifs intermédiaires encore manquants et à élaborer.

Lors de la prochaine session parlementaire, le Conseil national va encore corriger les dernières divergences du modèle, et la mise au point des ordonnances tourne d'ores et déjà à plein régime. Ces ordonnances doivent pouvoir ainsi entrer en vigueur pour 2014.

Nous tenons ici à remercier chaleureusement tous les membres, de nombreux agriculteurs qui se sont encore et toujours courageusement exposés, et tous nos partenaires pour leur collaboration constructive.

Vision Agriculture vous souhaite de Joyeuses Fêtes et une Bonne Année
Comité directeur et Bureau de Vision Agriculture

Flash: Suisse

Rapport agricole 2012

(OFAG) – Le treizième Rapport agricole de l'Office fédéral de l'agriculture informe sur la situation économique, sociale et écologique de l'agriculture en 2011 et sur les principaux développements au cours des deux dernières décennies.

<http://www.blw.admin.ch/dokumentation/00018/00498/index.html?lang=fr>

2

Les femmes dans l'agriculture

Le rôle des femmes dans l'agriculture a été analysé en 2002 dans le cadre du compte rendu sur les aspects sociaux dans l'agriculture, En 2012, le thème „Les femmes dans l'agriculture“ a fait l'objet d'une nouvelle étude. Les résultats ont été comparés chaque fois que possible avec les données relevées il y a dix ans.

<http://www.blw.admin.ch/dokumentation/00018/00498/index.html?lang=fr>

Anita Fetz, Conseillère aux Etats PS, a déposé dans le cadre du débat agricole un amendement à insérer dans la Loi sur l'agriculture qui aurait permis une amélioration des conditions économiques de la femme. Ce texte a été rejeté, mais une autre motion en a résulté et a été acceptée. Ainsi le Conseil fédéral est chargé de montrer la nécessité d'agir pour les femmes travaillant dans le secteur agricole et de veiller à ce qu'elles bénéficient de conditions économiques correctes, d'une couverture sociale et d'une protection juridique.

http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20123990

Univox Landwirtschaft 2012

(gfs-zürich) – Le rapport final de la dernière enquête auprès de la population, commandée par l'Office fédéral de l'agriculture, est disponible (en allemand seulement).

<http://www.blw.admin.ch/aktuell/00002/00003/index.html?lang=fr&msg-id=46635>

Viande à l'herbe

La viande de vache mère doit venir d'une production plus naturelle et respectueuse des animaux. Le soja importé d'outremer ne cadre pas à cette image. L'association Vache mère suisse a donc interdit l'affouragement avec de telles protéines à partir de novembre 2012.

<http://www.landwirtschaft.ch/de/aktuell/agronews/detail/article/2012/11/06/kein-soja-mehr-fuer-mutterkuehe/>

JuSo lance l'initiative „Pas de spéculation sur les biens alimentaires"

La Jeunesse Socialiste veut juguler les effets négatifs de la spéculation sur les biens alimentaires et vient de lancer son initiative.

<http://juso.ch/fr/stop-speculation>

visionagriculture.ch

Newsletter



Vous pouvez soutenir Vision Landwirtschaft

Vous pouvez vous engager de multiples façons pour un développement durable de l'agriculture et nous soutenir en même temps.

www.visionagriculture.ch/engagement/index.html

© Vision Landwirtschaft, Hof Litzibuch, 8966 Oberwil-Lieli